

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-640/SG/FIN autorisant M. Ali Mohamed Ibrahim à acquérir un immeuble sis à Djibouti, rue de Royan (T.F. n° 1115).

n° 69-640/SG/FIN

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
21 avril 1969

Numéro JO
n° 10 du 10/05/1969

Date du numéro
10 mai 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Mohamed Ibrahim est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti, rue de Royan, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1115 au nom de Mme Amoun Salem Abdallah.